



26 & 27 SEPTEMBRE 2019

REUNION PARENTS 1^{ère}





REFORME DU LYCEE LA CLASSE DE TERMINALE



La nouvelle voie générale

Enseignements de spécialité

A la fin de l'année de première, l'élève choisira les deux enseignements de spécialité qu'il suivra en terminale

Deux enseignements optionnels possibles en terminale (3 h chacun)

- Poursuite de l'enseignement optionnel choisi en première (le cas échéant)
- Choix d'un enseignement optionnel disponible uniquement en classe de terminale parmi :

Droit et grands enjeux du monde contemporain

Mathématiques expertes

Pour les élèves ayant choisi Mathématiques en discipline de spécialité

Mathématiques complémentaires

Pour les élèves n'ayant pas choisi Mathématiques en discipline de spécialité

Les enseignements optionnels de terminale sont à choisir en fonction du projet de poursuite d'études





EPREUVES DU NOUVEAU BAC



Contrôle continu et épreuves finales

■ **Livret scolaire** : évaluation chiffrée annuelle des résultats de l'élève au cours du cycle terminal = **10%**

■ **Épreuves communes de contrôle continu** : moyenne des notes obtenues = **30%**

■ **Épreuves finales** : **60%**



EPREUVES FINALES

- Français en fin de 1ère (oral + écrit)
- Enseignement de spécialité 1
- Enseignement de spécialité 2
- Philosophie en fin de Terminale
- Grand oral de 20 min en fin de Terminale





CONTRÔLE CONTINU



ÉVALUATION CHIFFRÉE DE LA NOTE DE BULLETIN SCOLAIRE (10%)

Une note unique

- Basée sur la moyenne annuelle de tous les enseignements du livret scolaire
- Ne prend pas en compte les notes obtenues au titre des épreuves communes de contrôle continu
- Constituée de la moyenne des moyennes annuelles par discipline
 - en classe de première (coefficient 5)
 - en classe de terminale (coefficient 5)
- Validée lors du dernier conseil de classe de l'année de première et de terminale

Les enseignements optionnels

- Deux enseignements optionnels maximum sont pris en compte pour l'évaluation.
- Au-delà de deux options suivies, les deux meilleures moyennes sont prises en compte.
- Suite à l'application de cette règle, si la moyenne obtenue à l'option langues et cultures de l'Antiquité n'était pas prise en compte, le bonus éventuel (points de la moyenne au-delà de 10) s'ajouterait toujours au total des points obtenus par le candidat



COMPOSITION DE LA NOTE FINALE D'ÉPREUVES DE CONTRÔLE CONTINU (30%)

■ Enseignements concernés :

- Histoire géographie
- Langue vivante A et B
- Enseignement scientifique
- EPS (en CCF)
- Enseignement de spécialité suivi uniquement en première

■ Composition de la note des épreuves communes de contrôle continu (30%) :

- Pour chacun des enseignements, moyenne des notes obtenues lors des épreuves communes, quel que soit leur nombre

- Moyenne de tous les enseignements à part égale = note globale des épreuves de contrôle continu



LISTE DES EPREUVES

Contrôle continu	Voie générale
Classe de première 1^{ère} série d'épreuves FIN JANVIER 2020	<ul style="list-style-type: none">▪ Histoire géographie▪ LVA▪ LVB
Classe de première 2^e série d'épreuves MARS- AVRIL 2020	<ul style="list-style-type: none">▪ Histoire géographie▪ LVA▪ LVB▪ Enseignement scientifique▪ Enseignement de spécialité de 1^{ère}
Classe de terminale 3^e série d'épreuves	<ul style="list-style-type: none">▪ LVA (écrit et oral)▪ LVB (écrit et oral)▪ Histoire géographie▪ Enseignement scientifique

Cadrage des épreuves : cf. [notes de service n° 2019-056 et suivantes du 18-4-2019](#)

ORGANISATION DES EPREUVES

Le chef d'établissement en détermine les modalités :

- En cohérence avec les dates de la commission d'harmonisation académique
- Dans la mesure du possible, dans le cadre des emplois du temps normaux des élèves en évitant la « banalisation » de journées pour l'organisation des épreuves

- Convocation envoyée par le chef d'établissement à chaque candidat
- Épreuves corrigées sous couvert de l'anonymat
- Si absence pour cas de force majeure, épreuve de remplacement organisée par le même établissement
- Absence sans justificatif ou hors cause de force majeure = note zéro attribuée pour l'épreuve.



LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

